

Pour l'économiste David Cayla, la crise financière a disqualifié le néolibéralisme. Et c'est tant mieux, car la transition impose de redéfinir les rôles respectifs de l'Etat et du marché.

ENTRETIEN
DOMINIQUE BERNIS

Un essai de plus sur le néolibéralisme, direz-vous. Erreur. *Déclin et chute du néolibéralisme*, de David Cayla, sort du lot. L'économiste français, professeur à l'Université d'Angers et membre du collectif des Economistes atterrés, explicite les fondements théoriques de ce courant né dans l'entre-deux-guerres en réaction à la crise du « laissez-faire ». Ce qui, explique-t-il, permet de comprendre que le néolibéralisme est en déclin depuis 2008 et que, face au défi de la transition, il ne faut pas tenter de le raviver.

Le néolibéralisme est généralement décrit par ses prescriptions (libéralisation, privatisation, déréglementation), ou par ses effets, notamment sur les inégalités. Vous jugez qu'il est essentiel de comprendre ses fondements théoriques et sa conception des rôles respectifs du marché et de l'Etat. Pourquoi ?

Le libéralisme classique, celui d'Adam Smith, conçoit le marché comme un lieu d'échanges fondé sur l'autonomie individuelle dont l'Etat devrait se détacher. Cette conception évolue au cours du XIX^e siècle en une conception plus conservatrice, fondée sur le principe du laissez-faire. Ce libéralisme dit « manchestérien » entre en crise au tournant du XX^e siècle. Alors que la concurrence devait permettre l'autorégulation, de nombreux marchés apparaissent sous l'emprise de monopoles. Cette situation pousse les Etats-Unis à établir une première loi antitrust dès 1890, reconnaissant l'impossibilité de « laisser faire » le marché. S'ajoutent, après la Première Guerre mondiale, la crise de l'étalon-or puis la crise sociale qui nourrit la contestation du libéralisme. Enfin, dans les années 1930, le libéralisme est confronté à la crise du libre-échange. Face à l'échec du laissez-faire, un ensemble de théories se développent sur deux postulats. Premièrement, le marché n'est pas simplement un lieu d'échange. C'est d'abord un lieu de détermination objectif du prix, et donc, de la valeur de toute chose. Deuxièmement, dans la mesure où le marché n'est pas une institution naturelle, mais artificielle, il a besoin, pour fonctionner, d'un cadre institutionnel qui protège notamment la concurrence et la monnaie. C'est un tournant par rapport au libéralisme classique. L'Etat, en effet, ne doit plus être en retrait, mais se mettre au service du marché. Les différentes écoles néolibérales se rejoignent sur ces deux principes fondamentaux.

Le néolibéralisme reste cependant marginal jusqu'aux années 70...

En effet. Durant les Trente Glorieuses, dans la plupart des pays capitalistes, les prix des moyens de production ne sont pas des prix de marché, mais des prix contrôlés directement ou indirectement par la puissance publique, de manière à sécuriser l'approvisionnement des entreprises. Ainsi, les taux de change sont fixes, mais ajustables – donc déterminés politiquement. De même, les taux d'intérêt sont contrôlés. Le coût du travail est également très encadré par les Etats dans tous les pays de l'Ouest capitaliste. Des monopoles publics ou régulés gèrent la production d'électricité, les chemins de fer, le courrier, la téléphonie... Ce système fonctionne très bien jusqu'à la fin des années 60, puis entre en crise – ce qui ouvre la voie à la mise en œuvre du néolibéralisme. Au début des années 70, les Etats-Unis mettent fin à la convertibilité du dollar en or et, par ricochet, aux taux de change fixe ; désormais, la valeur des monnaies est déterminée par l'offre et la demande sur le marché des changes. On libéralise ensuite la circulation des capitaux et on déréglemente les marchés financiers ; on rend les Banques centrales



« Le marché ne peut pas fixer la valeur de toute chose »

indépendantes, afin de dépolitiser la politique monétaire et de laisser les marchés fixer les taux d'intérêt à long terme. La libéralisation s'étend au marché du travail – dont on nous explique que le dysfonctionnement, qui se traduit par un chômage important et persistant, est lié à l'existence de salaires minimums et à l'excès de puissance des syndicats – puis au marché de l'énergie, supposé mieux fonctionner s'il est ouvert à la concurrence, de même que d'autres services publics, comme les transports ou la distribution du courrier, etc. On libéralise, on privatise afin que des prix de marché – les « bons » signaux-prix – puissent se former et rendre le système économique et l'allocation des ressources plus « efficaces ».

Mais le néolibéralisme est « mort » lors de la crise financière. Pourquoi ?

A l'été 2007, on s'aperçoit que le marché de certains actifs financiers, en particulier des actifs liés aux prêts hypothécaires américains dits « subprimes », peut « disparaître » subitement. En l'absence de demande pour ces actifs, aucun prix ne peut se former ; de sorte que le marché ne permet plus de déterminer leur valeur. En conséquence, le système financier est ébranlé. BNP Paribas, par exemple, est forcée de suspendre trois fonds d'investissement, parce qu'elle n'est plus en mesure de déterminer la va-

leur des actifs qui les composent. L'épisode peut sembler anecdotique ; il est, en réalité, au départ de la crise financière, qui va révéler la faille au cœur du néolibéralisme. Les marchés, censés déterminer la valeur, ne sont plus en état de jouer ce rôle ; de sorte que les institutions financières elles-mêmes ne peuvent plus évaluer leur propre valeur, ce qui provoque une crise de confiance généralisée. Les pouvoirs publics doivent alors entrer en jeu, en se portant acquéreurs de ces actifs – donc en fixant leur prix.

L'Etat ne se met-il pas alors pleinement au service du marché, dans une forme d'apothéose du néolibéralisme ?

Non. Au contraire, l'Etat prend la place du marché comme système d'étalon de la valeur. Sans ce contrôle des prix financiers au plus fort de la crise, les systèmes financiers américain et européen se seraient effondrés. Mais ce contrôle des prix perdure ensuite sous une autre forme : le *quantitative easing*, ou l'assouplissement quantitatif, ainsi qu'on nomme les rachats massifs d'actifs financiers, essentiellement des titres souverains, par les Banques centrales. Quel était l'objectif de ces interventions ? Faire baisser les taux d'intérêt payés par les Etats, mais aussi, puisque les taux souverains déterminent les taux réclamés aux entreprises et aux ménages, le loyer de l'argent dans toute l'économie.

« On ne peut pas comprendre les choix sociaux de long terme en s'appuyant uniquement sur les lois de l'offre et de la demande. » © MANON DECREMPS.

Cette politique a été mise en œuvre jusqu'à la crise du covid, puis relancée massivement face à la pandémie. Autrement dit : les taux d'intérêt longs ne sont plus, depuis la crise financière, fixés par le marché, mais strictement contrôlés par les Banques centrales. Nous sommes donc, à proprement parler, sortis du néolibéralisme.

Mais aucune alternative théorique n'a réussi à s'imposer. Pourquoi ?

La théorie économique d'aujourd'hui est fondée sur cette idée que les prix doivent procéder des marchés ; de sorte que les économistes sont incapables de penser la réalité sans emprunter systématiquement la porte d'entrée du marché. Or, il faudrait pouvoir redéfinir le rôle des institutions et de l'Etat dans le fonctionnement de l'économie.

Si nous prenons au sérieux le défi de la transition climatique, nous devons limiter le rôle du marché, qui fonctionne sur le principe d'un prix unique aveugle aux usages

”

S'agissant de la transition écologique, la vision néolibérale reste cependant dominante : l'essentiel, nous dit-on, est d'avoir le bon « signal-prix » – celui qui intègre le coût du carbone – pour que le marché puisse la réaliser. Vous estimez, au contraire, qu'une certaine forme de planification est nécessaire. Pourquoi ?

Le marché doit-il être le lieu par excellence où se détermine la valeur de toute chose ? Pour la plupart des biens de consommation, sans doute. Mais pour d'autres, notamment les biens de production, le travail, les ressources naturelles, le coût du capital, non. Si on veut prendre au sérieux la problématique de la transition climatique, la détermination de la valeur doit aussi être politique. Nous devons, en particulier, nous demander collectivement, quels sont les usages légitimes pour des ressources non renouvelables et pour les matériaux dont la production est très polluante. Or, cette légitimité ne peut se déduire de la taille du portefeuille de l'acquéreur.

Autrement dit : puisque la transition impose de privilégier certains usages, le prix de marché, par définition unique, ne peut être le seul guide de l'allocation des ressources. Ainsi, par exemple, pour réduire l'utilisation d'aluminium, au lieu d'augmenter son prix en internalisant le coût de la pollution et des émissions de carbone – ce qui renchérit le coût de la transition –, on déciderait que certains usages sont prioritaires (pour les éoliennes) et d'autres (les capsules de café) interdits.

Dans le principe, c'est cela, même si je ne veux pas me prononcer sur le cas spécifique de l'aluminium. Je ne suis pas, par principe, opposé aux mécanismes d'incitation par les prix. Mais il faut reconnaître que ce n'est pas toujours la meilleure solution. Augmenter le prix des carburants pour décourager l'usage de la voiture ne sera pas nécessairement équitable : certains ont besoin de leur véhicule pour aller travailler ; ni efficace si vous ne développez pas d'autres solutions de transports, notamment publics. Nous devons penser collectivement des solutions alternatives en gérant les ressources rares de manière rationnelle – en les réservant à des usages qui nous permettent de rencontrer les objectifs climatiques. Cela implique de limiter le rôle du marché, qui, en effet, fonctionne sur le principe d'un prix unique aveugle aux usages. Le marché doit certes rester un lieu d'échanges entre individus autonomes, car je ne crois pas qu'on puisse avoir une société libre sans marchés. Mais nous devons concevoir d'autres mécanismes de quantification de la valeur reflétant mieux certains choix collectifs.

David Cayla

David Cayla est maître de conférences à l'Université d'Angers et membre du collectif des Economistes atterrés. Originaire de la région de Grenoble, il a étudié l'économie à l'Université Paris 1 – Panthéon Sorbonne, où il a défendu sa thèse de doctorat en 2007. Outre *Déclin et chute du néolibéralisme*, il a notamment publié *Populisme et néolibéralisme* (De Boeck, 2020), *L'économie du réel* (De Boeck, 2018) et, en collaboration avec Coralie Delaume, *10+1 questions sur l'Union européenne* (Michalon, 2019) et *La fin de l'Union européenne* (Michalon, 2017).



Déclin et chute du néolibéralisme
DAVID CAYLA
De Boeck
288 p.,
19,90 euros